

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

37

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mars 2012



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme MASLOUHI  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme CHEVALIER - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MAGLICA) - M. DESEILLE (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. EL HASSOUNI (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme JUBAN (pouvoir Mme TROUWBORST)  
**Membres absents** : M. IZIMER - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - M. BORDAT - M. BOURGUIGNAT

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### Musée de la Vie Bourguignonne - Musée d'Art Sacré - Musée Archéologique - Restauration d'œuvres

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Un certain nombre d'œuvres et objets de collection des musées de la Ville nécessitent, au regard de leur état de conservation, l'engagement de travaux de restauration.

Il s'agit tout d'abord d'importants lots de monnaies en alliage cuivreux d'époque gallo-romaine, conservés au Musée Archéologique, sur lesquels doivent être réalisés des nettoyages afin d'éliminer les traces de corrosion ainsi qu'un traitement de stabilisation permettant de favoriser leur conservation; le coût de l'ensemble de ces opérations est estimé à 4 400 €.

Parmi les collections du Musée de la Vie Bourguignonne, un bas-relief en plâtre représentant un portrait de Gaston Roupnel, une peinture de Charles Ronot intitulée « La petite vachère », ainsi qu'une affiche pour les cycles Cottereau à Dijon nécessitent également l'engagement de restaurations pour un coût total estimé à 1 870 €.

Dans ce même établissement, comme dans l'ensemble des musées municipaux, la réalisation d'études ou de constats d'état par des restaurateurs d'œuvres d'art s'avère parfois indispensable pour assurer le suivi et la conservation des collections. Des journées d'études seront ainsi consacrées à une série d'objets appartenant à la Compagnie de la Mère Folle, datant du 15ème et du 17ème siècle, pour un montant total de 4 520 €. Le prêt de ces objets a été sollicité par le musée du quai Branly à Paris, pour une exposition temporaire intitulée « Les maîtres du désordre ».

Enfin, des travaux de restauration doivent être engagés sur une série de dessins, conservés au Musée d'Art Sacré, réalisés au fusain et à la craie et datant du premier quart du 20ème siècle. Ils représentent des projets de vitraux destinés à l'origine à la chapelle de la maison des hospitalières Notre-Dame de la Charité à Dijon, fondée par Bénigne Joly. Le coût de ces restaurations est estimé à 7 380 €.

L'ensemble de ces opérations a recueilli l'avis favorable de la commission scientifique régionale de restauration des musées de France et peut bénéficier de subventions, notamment de l'Etat.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider d'engager la restauration d'œuvres du Musée de la Vie Bourguignonne, du Musée d'Art Sacré et du Musée Archéologique, dans les conditions proposées ;
- 2 - solliciter, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être attribuées pour ces opérations ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**